



COMPTE RENDU du Conseil de la classe :302
Du 27/11/2018
Collège Manuel AZAÑA

CONSEIL DE CLASSE DU 1er TRIMESTRE

Présidé par M NAVARRO

Professeurs présents : Mme FURLAN, M. PECILE (Professeur Principal) et M. TROGNON.

Vie Scolaire : Mme BAUDET et M. HERICHER.

Élèves délégués présents : Samantha De BRITO et Ala JAOUADI

Parent délégué présent : Jean-Luc GREGOIRE Tél : 07-71-77-43-79

REMARQUES D'ORDRE GÉNÉRAL FORMULÉES SUR LA CLASSE PAR LES PROFESSEURS :

La classe de manière générale avère un investissement réel dans le travail, c'est une classe intéressée, intéressante et participative.

Il est, hélas, à regretter les comportements, tant en travail qu'en participation, de quelques élèves qui perturbent l'ambiance générale et nuisent parfois grandement à l'efficacité attendue.

INTERVENTION DES ÉLÈVES DÉLÉGUÉS DE CLASSE :

Les représentants des élèves regrettent à leur tour le bavardage et le comportement perturbateur de quelques-uns.

Ils notent également un emploi du temps chargé qui ne leur permet pas de participer plus largement aux activités de la pause méridienne. Monsieur NAVARRO indique, qu'en effet, le temps d'enseignement en SEGPA pour les 3^{èmes} est de 31 heures et reconnaît que ces horaires entraînent une vraie charge de travail.

Les élèves souhaitent également qu'il soit prévu plus de sorties, soit à leur initiative et organisation, soit par le collège.

Ils ont également envie de visiter un certain nombre d'établissements scolaires pour leur futur. Monsieur NAVARRO les informe que cela est programmé, pas sur toutes les structures pour des questions d'emploi du temps et de coût, mais sur divers lycées ou ERA (Villefranche de Rouergue...)

D'autre part Monsieur NAVARRO et les autres professeurs présents indiquent qu'un stage d'une journée peut tout à fait être mis en place, dans les lycées, pour les élèves qui le souhaitent.

INTERVENTION DES PARENTS DÉLÉGUÉS :

Aucune remarque venant des parents d'élèves de cette classe n'a été remontée.

LE CONSEIL DE CLASSE A DÉCERNÉ :

FÉLICITATIONS	: 2
COMPLIMENTS	: 1
ENCOURAGEMENTS	: 2
MISES EN GARDE TRAVAIL	: 2
MISES EN GARDE TRAVAIL ET COMPORTEMENT	: 1

-Les élèves ne disposant pas d'une connexion internet à leur domicile peuvent se rendre au CDI pour effectuer les devoirs donnés en classe.

- Il est rappelé aux familles que l'inscription au dispositif "devoirs faits" implique la présence de l'enfant à toutes les séances excepté en cas de motif réel et sérieux justifiant son absence.

-Vous pouvez contacter les parents élus à l'adresse parents.fcpe.azana@gmail.com et rester informé en vous connectant au blog fcpe.azana.over-blog.org

